



Carcassonne – Pyrénées 2000 Modif retour Col de Chioula

Haute Ariège : la chaussée de la route du col de Marmare emportée par un glissement de terrain

Les intempéries successives survenues au cours de l'hiver ont occasionné de très nombreux dégâts au réseau des routes départementales de l'Ariège, notamment en zone de montagne. L'incident qui s'est produit sur la RD 20 permettant l'accès au Col de Marmare depuis la commune de Caussou en est une nouvelle

Au cours de l'hiver, un glissement de terrain a emporté une importante portion de route quelque 300 mètres avant l'arrivée au sommet du col, rendant le passage des véhicules impossible dans les deux sens de circulation. Le constat a été réalisé par les personnels de la Direction des Routes Départementales lors de l'inspection préalable à la réouverture des cols fermés dans le cadre de l'organisation de la viabilité hivernale.

Les agents du Département ont immédiatement mis en œuvre les dispositions requises, interdisant notamment l'accès à tout type de véhicule, depuis l'embranchement de la RD 44 permettant l'accès à la commune de Vaychis d'un côté, et le Col de Marmare de l'autre. Cette section de la RD 20 restera donc fermée à la circulation jusqu'au **30 octobre 2018** au moins.

Conscients de la gêne occasionnée sur cette route touristique, le Conseil Départemental de l'Ariège met tout en œuvre pour rétablir la circulation dans les meilleurs délais mais il recommande vivement aux usagers de respecter la signalisation mise en place, pour des raisons de sécurité.

Afin de faciliter vos déplacements, le Département de l'Ariège met à votre disposition un site d'information actualisée et accessible depuis votre ordinateur (www.inforoute09.fr) ou votre smartphone (m.inforoute09.fr). Un serveur vocal est également à votre service, tél. 05.61.02.75.75.



Le glissement de terrain a emporté une partie de la chaussée de la RD 20, fragilisant l'intégralité